

# Pourrait-on mieux exploi

## NOTRE EXPERT

MYRIAM LEGAY,  
Chef du départe-  
ment recherche et  
développement de  
l'ONF (Office na-  
tional des forêts)



# 30%

de la surface de la France\* sont couverts par la forêt. L'Etat, avec 1,8 million d'hectares (10% environ de sa surface), en est le premier propriétaire. Et 3,3 millions de privés se partagent environ 13 millions d'hectares.

## 32 millions de tonnes

C'est la quantité de carbone que stocke la forêt par an. Soit un tiers des émissions de notre pays.

En 2014, on a prélevé **14,1 millions de tonnes de grumes de conifères** et 5,2 millions de tonnes de grumes de feuillus.

La filière bois et forêt emploie **440 000 personnes** et réalise un chiffre d'affaires de **60 milliards d'euros par an**, soit près de **3% du PIB**.

La France possède un trésor : sa forêt. Non seulement le bois est une source d'énergie renouvelable, mais il permet de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>. Forestiers, financiers et écologistes ne sont pas d'accord sur la façon de la gérer. **Texte Anne de Malleray**

**N**ous sommes à la saison où le cueilleur de champignons vient à l'aube guigner les derniers bolets et les pleurotes avant que le promeneur, plus tard, ne piétine son territoire. Au détour d'un chemin, le voilà qui découvre une pancarte : « L'ONF prépare la forêt de demain... en renouvelant les arbres de la parcelle. » Notre cueilleur peste devant les ornières laissées par les engins et les souches des arbres fraîchement coupés. Il pense à ses bolets. Le randonneur, lui, regrettera la belle futaie qui se dressait là lors de sa précédente promenade. Le passionné de nature s'inquiètera pour les balbuzards... Mais aucun, sans doute, ne se demandera où sont partis les troncs mis à terre ni ce qu'on en fera.

### "On est passé d'une peur de la forêt à une peur pour la forêt"

Savons-nous de quel bois nous nous chauffons, d'où vient le papier que nous chargeons dans l'imprimante, de quoi est fait le meuble en kit que nous peinons à assembler ? Comme pour nos aliments, nous avons du mal à faire le lien entre les différents maillons de la chaîne, depuis cette clairière jusqu'à notre intérieur. En 2004, un sondage de l'ONF révélait que 12 % seulement de la population interrogée savaient que la surface des forêts avait augmenté au cours des vingt dernières années. Consolons ceux, comme Idéfix, le chien d'Obélix, qu'un arbre abattu fait pleurer : la forêt française a doublé sa surface en cent cinquante ans. Elle s'étend sur 18 millions d'hectares — un peu moins de 30 % du territoire français — et figure à la quatrième place des forêts européennes, derrière celles de la Suède, de la Finlande et de l'Espagne. Depuis les années 1970, elle a progressé d'environ 78 000 hectares par an, à mesure que l'homme lui laissait du terrain, progression qui, aujourd'hui, ralentit.

Alors pourquoi craignons-nous pour son avenir ? Parce qu'elle incarne, pour nous qui sommes de plus en plus urbanisés, le lieu sauvage par excellence. D'ailleurs, « sauvage » ne vient-il pas du latin *silva*, forêt en français ?

C'est l'explication que donnait déjà Jean-Louis Bianco, ex-ministre et président de l'ONF pendant dix ans, dans un rapport intitulé *La forêt, une chance pour la France*, remis en 1998 au Premier ministre. « La forêt est désormais perçue par une majorité de personnes comme une réserve de nature, essentielle aux grands équilibres de l'environnement, et comme un milieu fragile et menacé qu'il convient de protéger contre les incendies, les pluies acides et l'urbanisation. On est passé d'une peur de la forêt ancestrale à une peur pour la forêt contemporaine. »

Une idée qui s'accorde mal avec celle de l'exploitation forestière. Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt, syndicat de l'interprofession, fait le parallèle avec l'agriculture : « On aime la charcuterie, mais on ne veut pas entendre parler de la mort d'un cochon. On n'aime pas l'idée qu'il faille couper des arbres, mais on apprécie les parquets et les meubles en bois. C'est difficile à expliquer, mais il faut comprendre qu'une bonne gestion forestière passe par la récolte des arbres à maturité. »

Sur un plan économique, couper du bois et le transformer génère en France pas moins de 440 000 emplois, soit plus que l'industrie automobile. Car la filière rassemble non seulement les exploitants mais aussi les scieries, les usines de pâte à papier, les fabricants de panneaux et de meubles, et le bois de chauffage. Ressource renouvelable, le bois est maintenant considéré comme une filière d'avenir pour l'énergie. Voilà le bon vieux poêle érigé en outil de la transition énergétique et subventionné par le crédit d'impôts. Autant de dynamisme devrait réjouir le secteur. Pourtant, de colloque en rapport sénatorial, les doléances s'accumulent comme bûches avant l'hiver. L'interprofession s'efforce de parler d'une seule voix sous la bannière de France Bois Forêt, mais chaque secteur y va de son appel à l'aide publique pour soutenir les scieries, la construction, les chaufferies ou inciter les financiers à investir. Un constat fait presque l'unanimité : la forêt française est sous-exploitée. Mais ça ne date

\*Les chiffres de ce dossier concernent la France métropolitaine.

# ter la forêt française ?

pas d'hier. En 1978, un rapport préconisait une augmentation des récoltes de bois de 12 millions de mètres cubes par an dans les dix ans, peu ou prou l'objectif fixé aujourd'hui.

Cette ambition s'est jusqu'à aujourd'hui heurtée à une raison qui tient à notre histoire : le morcellement des surfaces. 75 % de la forêt française sont privées, répartis entre 3,3 millions de propriétaires. « Cette petite propriété forestière a toujours existé, paysans et bourgeois désirant "faire leur bois" », souligne Andrée Corvol, historienne, spécialiste de la forêt. « Les confiscations de biens au moment de la Révolution française puis la pratique du partage des successions, unifiée par le code civil au XIX<sup>e</sup> siècle, ont contribué à la morceler davantage. Souvent, l'abandon actuel reflète la structure des propriétés. La

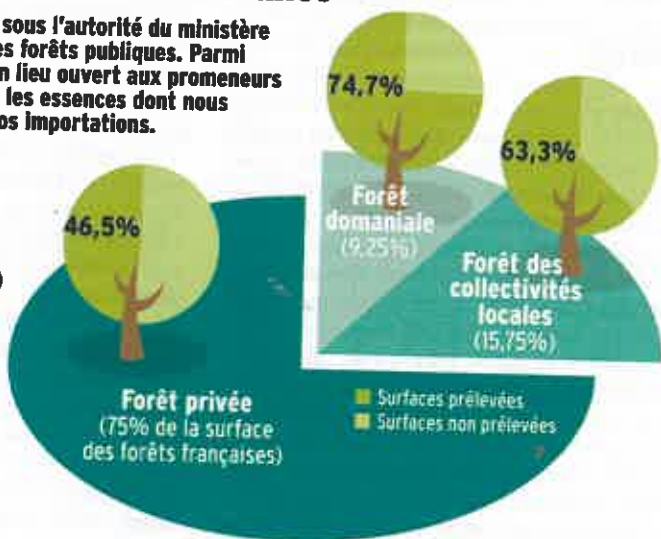
faiblesse des surfaces, la dispersion des parcelles, l'absence de desserte rendent l'exploitation plus coûteuse car la mécanisation est impossible. » S'y ajoute l'exode rural : après quelques générations, les petites parcelles tombent dans l'oubli et sont de plus en plus difficiles à valoriser. En 2011, un quart des propriétaires de forêts de plus de 4 hectares déclarent ne pas gérer leurs bois, une moitié de ces forêts n'est exploitée que pour les besoins personnels et un quart seulement fait l'objet d'une exploitation économique. Il y a donc un gisement potentiel d'exploitation, essentiellement dans le domaine privé où seulement 46,5% de la production biologique est prélevé. Sur l'ensemble du territoire, l'accroissement naturel des arbres représente 86,4 millions de mètres cubes par an,

tandis que le volume annuel des prélèvements s'élève à 41,8 m<sup>3</sup> millions de moyenne sur les années 2005-2010, selon l'IGN.

D'autres facteurs limitent les volumes prélevés. L'exploitation est plus difficile que dans d'autres pays, comme la Finlande, où l'on récolte le bois en plaine. La France a une forêt diversifiée, dont une partie en montagne, moins accessible, et une tradition, celle de faire pousser des feuillus — chêne, frêne, orme — pour les usages les plus nobles : construction navale, tonnellerie... Autant de débouchés en perte de vitesse en France. « Les deux tiers des surfaces sont couverts de feuillus et un tiers de résineux, très demandés pour la construction. En Allemagne, c'est l'inverse : les résineux dominant », explique Luc Charmasson, président de l'organisme interprofessionnel France Bois Industries Entreprises (FBIE).

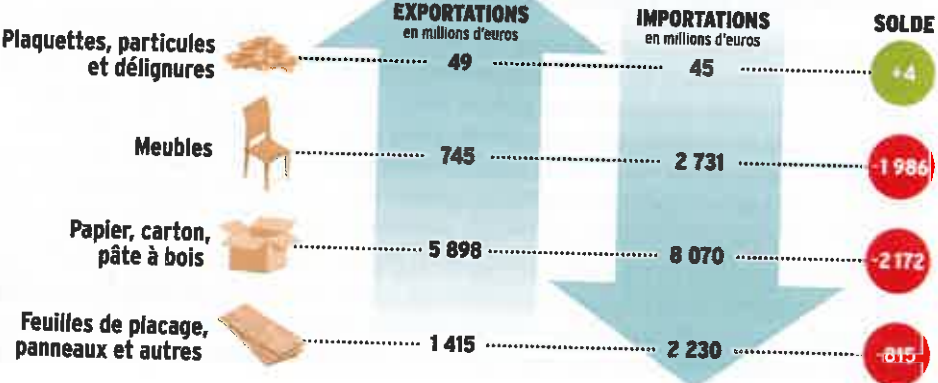
## L'Etat, premier forestier de France

C'est l'ONF, établissement sous l'autorité du ministère de l'Agriculture, qui gère les forêts publiques. Parmi ses missions : entretenir un lieu ouvert aux promeneurs tout en lui faisant produire les essences dont nous manquons pour diminuer nos importations.



Part de bois prélevé sur l'accroissement biologique (2005-2010) dans les forêts privées et publiques.

Une balance commerciale déficitaire. Tous secteurs réunis, le déficit de la filière s'élève à 5,5 milliards d'euros en 2015.



## On est passé de 15 000 scieries en 1960 à 1 550 en 2012!

Manquant de pins, la France est obligée d'en importer. Le secteur du bois affiche ainsi une balance commerciale lourdement déficitaire : 5,5 milliards d'euros en 2015 (source Agreste, voir ci-contre). Elle l'est aussi pour une autre raison : près d'un million de mètres cubes de grumes ou portions de troncs sont exportés bruts, ce qui représente une perte d'activité pour l'industrie française. « Le problème de déficit ne vient pas du fait qu'on ne coupe pas assez de bois mais que tout part en Chine car nous ne savons pas valoriser notre production de feuillus dans des secteurs à haute valeur ajoutée, comme l'ameublement, les sciages, les charpentes et menuiseries », regrette Frédéric Bedel, militant du Snpfen-Solidaires, syndicat de l'ONF et conseiller auprès du collectif SOS Forêt France qui regroupe militants écologistes, syndicalistes forestiers, économistes et ingénieurs. Aussi la Fédération nationale du bois est-elle descendue dans la rue en octobre 2014 pour alerter sur le sort des scieries. De 15 000 dans les années 1960, leur nombre est passé à 1 550 en 2012. Une minorité de grands établissements industriels gèrent l'essentiel (76 %) de la récolte, tandis que 1 273 unités se partagent les miettes (7 %), au détriment de l'emploi. « On a laissé mourir les petites scieries. Or, quand on passe d'une scierie de 5 000 m<sup>3</sup> à une scierie de 500 000 m<sup>3</sup>, l'emploi est divisé par deux », appuie Frédéric Bedel.

► Aujourd'hui, tant les industries que l'Etat s'accordent sur la nécessité d'une restructuration de la filière. A la veille de la COP21 sur le climat à Paris, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, qui est aussi celui de la Forêt, annonçait des objectifs ambitieux : récolter 10 millions de mètres cubes de bois supplémentaires par an d'ici à dix ans en améliorant et en renouvelant 100 000 hectares chaque année. Concrètement, qu'est-ce que cela implique ? D'abord, convaincre les propriétaires privés de s'intéresser à leurs parcelles. « Les propriétaires forestiers sont fiers de leur patrimoine et veulent le léguer à leurs enfants. Il faut qu'ils deviennent producteurs/planteurs, qu'ils prennent conscience que la forêt est un espace vivant et qu'un peuplement, âgé de 20 à 100 ans selon les essences, doit être récolté », martèle Cyril Le Picard (FBF). « On ne va pas imposer le remembrement de la forêt, mais des structures comme les coopératives forestières permettent de mutualiser les moyens. »

La filière cherche aussi à attirer de nouveaux investisseurs, comme les assureurs-vie, les caisses de retraite, les banques ou les particuliers, via un fonds d'acquisition de massifs à reboiser. Pour valoriser les forêts « pauvres », laissées en friche trop longtemps, l'Etat vient de débloquer un fonds d'aide de 30 millions d'euros pour inciter les propriétaires à récolter les petites futaies, qui ont peu de valeur, et les remplacer par des résineux qui répondent à la demande du marché pour la construction.

### Développer la construction en bois d'immeubles de 15 étages

Ce plan met également l'accent sur le bois-énergie, secteur en plein essor, et la construction, dotée d'un plan de développement de 10 immeubles en bois de 10 à 15 étages d'ici à 2017 et des immeubles de plus de 15 étages d'ici à 2030. « A travers ces projets pilotes, on veut démontrer les possibilités futures de ce genre de construction et les qualités spécifiques du bois en matière de souplesse, qui permettent l'évolution des logements en fonction des besoins de vie des gens, une meilleure acoustique et une meilleure isolation. C'est un peu comme en Formule 1. » La filière estime avoir besoin de bolides pour susciter la créativité. « Sur l'ameublement, il faut sortir par le haut de la crise, face à la concurrence chinoise et ses produits à bas coût, et proposer du design, de l'innovation », poursuit Luc Charmasson.

Un vœu pieux. Le rapport remis au Sénat en avril 2015, « Faire de la filière bois un atout pour la France », regrette la dispersion des soutiens publics, peu orientés vers la construction et l'ameublement, en difficulté, tandis que la filière bois-énergie, largement subventionnée avec 36 % des aides, s'est nettement développée et représentait 49 % de l'énergie renouvelable en 2009. Sur le terrain, le développement de centrales à biomasse, qui brûlent du bois pour produire de l'eau chaude ou de la vapeur, fait grincer des dents. Cas emblématique, celui de Gardanne (13), entre Marseille et Aix, où doit être mise en service en 2016 la centrale à bois du groupe énergétique allemand d'E.ON, qui consommera plus de 850 000 tonnes de bois par an. Sur vingt ans, elle devrait recevoir

1,5 milliard d'euros de subventions au titre du soutien aux énergies renouvelables. La centrale a provoqué un large mouvement d'opposition, y compris de la part des élus locaux : elle incarne une dérive industrielle dévoyant l'argument écologique de la forêt puits de carbone.

« Est-ce cohérent, d'un point de vue climatique, de couper des arbres de vingt ou trente ans et de les brûler, en déstockant le carbone

qu'ils contiennent, pour faire de l'électricité, avec un rendement vraiment mauvais — à peine 30 % ? », s'interroge, amer, Gaëtan Dubus de Warnaff, ingénieur forestier indépendant dans l'Aube. « On sait que la ressource n'existe pas autour, et qu'il va falloir l'importer, ce qui va encore être une source d'émissions. » Pour éviter de ponctionner un territoire qui compte alentour quatre parcs naturels régionaux, la centrale importera la moitié du bois qu'elle brûlera depuis l'Amérique du Nord ! Pour Cyril Le Picard (FBF), « il s'agit d'une erreur financière, psycholo-



CHRISTIAN WATTEGAY/PHO

gique et politique, tout le monde le sait. Mais elle n'est pas représentative de la dynamique de la filière. A petite échelle — celle d'une collectivité locale, par exemple —, une chaudière à biomasse peut apporter de l'emploi et du dynamisme. En proposant du bois-énergie, on ouvre aussi la voie à la récolte de bois d'œuvre. Ce sont des activités complémentaires. » Si on lui demande ce qui a justifié la décision de l'Etat de soutenir Gardanne, il répond : « Joker ! »

Les lobbys industriels derrière le bois-énergie sont puissants et s'appuient sur un argument écologique : la capacité des arbres à compenser les émissions de CO<sub>2</sub>. Une forêt non gérée déstocke du carbone lorsque les arbres meurent et se décomposent. Il faut donc récolter les arbres à maturité pour stocker le carbone dans les constructions en bois, les meubles, le papier, etc., ou dans l'énergie en substitution de matériaux fossiles. La forêt française capte annuellement, par la photosynthèse, l'équivalent d'un tiers des émissions de CO<sub>2</sub>. L'ambition est d'atteindre 40 % de nos émissions en 2030, tout

### Le maquis du "made in France"

Qu'un chêne majestueux ayant grandi un siècle durant dans la forêt d'Orléans ou de Tronçais soit exporté en Chine ou en Inde irrite les professionnels du bois. Vendu au prix du bois brut, il prendra toute sa valeur une fois transformé en parquet, placage ou meuble : autant d'argent et d'emplois qui échappent aux scieries et fabricants de notre pays. Les labels internationaux FSC et PEFC garantissent la gestion durable de la forêt qui a vu pousser l'arbre et sa traçabilité. On trouve aussi dans les rayons des magasins de bricolage des parquets estampillés « Chêne de France », mention qui ne garantit pas pour autant une fabrication française. Alors que label « Parquets de France » assure que la production et la transformation est hexagonale, précisant d'ailleurs sur son site « 1 000 m<sup>2</sup> produits en France = 1 emploi ». Le nouveau label « Origine France Garantie » assure, comme pour tous les produits qui s'en prévalent, qu'au moins la moitié de la valeur du produit a été réalisée en France.

**Modules pour étudiants**  
Ossabois, leader du logement bois en France, a construit avec Bouygues Bâtiment Sud Est et LCR Architectes cette résidence étudiante, dont les studios sont élaborés en atelier avant d'être assemblés sur place. Ici au Bourget-du-Lac, en Savoie.

### Production et accueil

Si la mission première du forestier reste la sélection des arbres à prélever, s'y ajoutent la préservation de la biodiversité et l'information des visiteurs sur les travaux en cours.



BOUYGUES BATIMENT SUD-EST/LCR ARCHITECTES

en intensifiant la production de bois. Le calcul est complexe et contesté. Il repose sur l'idée qu'une forêt jeune et en croissance capte plus de CO<sub>2</sub> qu'un «vieux» arbre. «Ce qui est faux», estime Frédéric Bedel. «Les résineux stockent plus rapidement le carbone pendant les premières années de vie, mais les feuillus sont plus efficaces sur le moyen et le long terme. Un chêne de 150 ans stocke plus de carbone qu'un jeune chêne.» De plus, tous les usages ne se valent pas. Un cahier d'écolier stockera moins longtemps le carbone qu'il recèle que le buffet de votre grand-maman.

### Eviter la monoculture et les coupes rases qui détruisent la biodiversité

Plutôt que de raccourcir les cycles pour augmenter la productivité, Gaëtan Dubus de Warnaff, comme Frédéric Bedel, préconise au contraire de maintenir des cycles longs, d'éviter la monoculture et les coupes rases qui détruisent la biodiversité. «On pousse à la plantation, mais la meilleure assurance-vie, c'est la régénération naturelle, qui permet de conserver le patrimoine génétique des arbres les mieux adaptés au milieu. Maintenir de vieux arbres, qui sont des réservoirs de biodiversité, est essentiel à la résilience d'une forêt», souligne Frédéric Bedel. «Les cycles longs permettent aussi de produire du gros bois d'œuvre de qualité, plus intéressant économiquement pour les propriétaires.»

Aujourd'hui, la forêt française est constituée à 50 % de monoculture. Les peuplements à deux essences représentent un tiers des surfaces, 14 % des parcelles voient pousser au moins trois variétés. Dans le Limousin, Loïc Bonnot, forestier indépendant, se félicite de cet intérêt pour la ressource bois, mais s'inquiète des choix qui seront faits. «L'ouverture de nouveaux marchés, notamment

pour le bois-énergie, crée des débouchés. Souvent, les propriétaires, faute de connaître leurs forêts, optent pour la coupe rase avec ou sans plantation, là où, parfois, on pourrait valoriser en optant, par exemple pour la futaie irrégulière — avec des arbres de plusieurs âges, récoltés progressivement — pour maintenir un patrimoine forestier avec des coûts d'entretien moindres. Pour les résineux, on faisait des éclaircies sur des arbres âgés de 40 ou 60 ans, mais la tendance va vers des coupes rases à 40 ans.» A l'échelle nationale, les situations sont contrastées, tout comme le paysage forestier, entre les peuplements mixtes du Nord-Est et la monoculture de pins maritimes dans les Landes.

En définitive, deux modèles s'opposent. L'un tient compte des spécificités de la forêt française et de sa composition historique : valorisation des feuillus, maintien de forêts mixtes et de vieux arbres dans un souci de résilience. L'autre, plus adapté au marché actuel, avec une conversion partielle en résineux, donne la priorité à des cycles de rotation courts qui favorisent des plantations jeunes, une productivité plus élevée. Le compromis reste à trouver pour garantir à la filière un avenir écologique et économique.

### Le paysage forestier ne sera plus le même avec 2 °C de réchauffement

Quelle tendance se dessine ? «La monoculture n'est pas le modèle dominant. Des efforts sont faits pour favoriser le mélange», souligne Myriam Legay, chef du département recherche et développement de l'ONF. «En favorisant la diversité génétique, on obtiendra des peuplements plus résilients dans leur réponse au réchauffement climatique.» Ces efforts seront-ils suffisants ? «On ne peut pas dire que l'état de la forêt française soit mau-

vais, juge Myriam Legay. L'accroissement de la surface et des volumes est constant. On n'observe pas de dépérissement massif pour l'instant, même si l'on constate des évolutions dans la situation des insectes et maladies forestières, comme la progression vers le nord de la chenille processionnaire. C'est normal, car le réchauffement déjà intervenu est faible par rapport à la variabilité des températures ; les arbres sont faits pour vivre longtemps et résister aux accidents climatiques.» Combien peuvent-ils en supporter ? Faut-il craindre un dépérissement massif ? «Difficile de le prévoir. Mais une chose est sûre, le paysage forestier ne sera plus le même avec 2 °C de réchauffement.» ■

## POUR ALLER PLUS LOIN



### Livre

■ «L'Arbre et la forêt à l'épreuve d'un climat qui change», rapport au Premier ministre et au Parlement de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) en France métropolitaine et dans les Départements et Territoires d'outre-mer (éd. La Documentation française).



### Internet

■ Faire de la filière forêt-bois un atout pour la France. Rapport présenté au Sénat en avril 2015. [www.senat.fr](http://www.senat.fr)



### Appli

■ Les Clés de la forêt. Une application de l'ONF qui permet d'identifier les arbres et les animaux de la forêt.



### Plus d'infos sur le sujet avec France Info

«Tout comprendre», par Pascal Le Guern, mercredi 13 janvier à 10h57, 15h25 avec Ça m'intéresse.

